

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Certification : Titre Professionnel CIP

K1801 Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle



Prochaine session : 22 avril 2024

Le-la Conseiller-ère en Insertion Professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés (Cf : REAC-TP-CIP-2023)

CERTIFICATION-DIPLOME

Titre professionnel de Niveau 5 (BAC+2) délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 37274.

DUREE DE LA FORMATION

Formation théorique :595h
Pratique en entreprise :511h
Total :1106h
Nombre de places : 16

PUBLIC VISE

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion ou souhaitant développer ses compétences professionnelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Conseiller-ère en Insertion Professionnelle.

Mettre en œuvre et enrichir ses capacités professionnelles au sein d'une structure d'insertion/entreprise

Obtenir le titre professionnel de « Conseiller-ère en Insertion Professionnelle » niveau 5 (BAC+2).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module introductif

Durée : 35h soit 5 jours

Objectifs pédagogiques

Appréhender le secteur de l'insertion professionnel

Identifier les fondamentaux du métier de CIP

Se préparer à la recherche de stage

CCP1- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Durée : 168h soit 24 jours

Module : Accueil

Se rapporte aux compétences :

Informar une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Mots clés : diagnostic socio-professionnel, analyse de pratique, posture-déontologie-éthique, approche centrée sur la personne (ACP)

Méthode pédagogique

Cours collectifs en présentiel ou classe virtuelle. Méthode active et inductive, travaux collaboratifs, classe inversée, travaux en sous-groupes ou binôme, mise en situation, simulation d'entretiens, rédaction de synthèses d'entretien

Module : Territoire et structures

Se rapporte aux compétences :

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

Mots clés : veille pro-active et prospective, approche socio-politico-économique, développement local, enjeux territoriaux, réseau partenarial

Méthode pédagogique

Cours collectifs en présentiel et/ou classe virtuelle. Méthode déductive et active, méthodologie de projet, travaux collaboratifs, classe inversée, travaux en sous-groupes.

CCP2- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Durée : 196h soit 28 jours

Module : Accompagnement individuel

Se rapporte aux compétences :

Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Accompagner la réalisation des projets professionnels

Analyser et formaliser sa pratique de CIP dans l'activité d'accompagnement

Mots clés : co-construction, co-développement, démarche éducative et expérientielle (ADVP), méthodologie de parcours

Méthode pédagogique

Cours collectifs en présentiel ou classe virtuelle. Méthode active et inductive, travaux collaboratifs, travaux en sous-groupes, mise en situation sur cas réels, rédaction de synthèses d'entretien

Module : Animer un atelier

Se rapporte aux compétences :

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics Préparer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

Animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

Mots clés : ingénierie pédagogique, dynamique de groupe, outils d'animation

Méthode pédagogique

Cours collectifs en présentiel ou classe virtuelle. Méthode active et participative, travaux collaboratifs, classe inversée, travaux en sous-groupes, Mise en situation d'animation d'atelier.

CCP3- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Durée : 140 heures soit 20 jours

Module-Offre de service : Prospection

Se rapporte aux compétences :

Déployer une offre de service dans une démarche projet

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

Mettre en œuvre des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

Mots clés : démarche projet, politiques publiques, politique de l'emploi, secteurs d'activité, métiers en tension, stratégie de prospection

Méthode pédagogique

Cours collectifs **en** présentiel ou classe virtuelle. Méthode active, participative et expérientielle, travaux collaboratifs, travaux en sous-groupes, Etude de cas et simulation d'entretiens de prospection

Module-Offre de service : Faciliter l'intégration et le maintien

Se rapporte aux compétences :

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel Analyser et formaliser sa pratique de CIP dans l'activité offre de service

Mots clés : parcours d'intégration/d'inclusion, médiation, vulnérabilité/handicap, compensation, adaptation, tutorat

Méthode pédagogique

Cours collectifs en présentiel ou classe virtuelle. Méthode active et inductive, méthode expérientielle, travaux collaboratifs, classe inversée, travaux en sous-groupes, Etude de cas

*Le Référentiel de formation a été élaborer afin de répondre aux besoins du terrain et aux missions des professionnels. La durée permet d'aborder l'**accompagnement global** (socio-professionnel) ainsi que le **conseil en évolution professionnel**. Les contenus de la formation répondent aux exigences de la certification visée. [Fiche RNCP37274-TP CIP-2023-2028](#)*

MODALITE D'ÉVALUATION

Un processus d'évaluation de la progression est intégré tout au long du parcours de l'apprenant. Le formateur de cours apprécie l'atteinte des objectifs de formation. Si nécessaire, il propose des apports pédagogiques complémentaires adaptés au profil cognitif de l'apprenant (vidéos, Mind-Map...).

Le parcours de formation comprend des séances de préparation aux épreuves de certification : guidance écrit, mises en situation, supports pédagogiques

Le processus d'évaluation lié au Titre Professionnel:

Les Evaluations en Cours de Formation : Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un ECF (l'évaluation est dédoublée pour le CCP1 et 2). Les résultats d'évaluation sont intégrés au dossier de présentation au jury Titre.

DEROULEMENT DU PARCOURS

35h par semaine, horaires 9h-17h (pause méridienne)

En distanciel ou en hybride (présentiel et distanciel)

Salle présentiel située proche du métro Mairie de Saint Ouen (*nous contacter pour plus de précisions*)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Plateforme LMS, Whatsapp.

Le programme est décliné en activités d'apprentissage. Vous aurez des cours collectifs en hybride (alternance de séances en présentiel puis distanciel tutoré) et comodal ; les personnes en 100% distanciel sont en classe virtuelle synchrone lors des séances en présentiel. Les cours à distance sont tutorés, le formateur anime une classe virtuelle introductive à la journée, en suite vous travaillerez en binôme ou sous-groupe puis une classe virtuelle de feedback en fin de journée. Le formateur est en soutien et vous apporte l'appui nécessaires à votre progression.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Le tutorat de pédagogique : Tout au long de la formation vous serez accompagné par un référent. Son rôle est de s'assurer du bon déroulement de votre parcours, d'identifier et de mettre en place des mesures de soutien à l'apprentissage (adaptation, renforcement pédagogique...). Il vous accompagne dans la recherche de votre stage, et suit votre intégration au sein de la structure. Il vous coach dans la recherche d'emploi post-formation. Le formateur est en soutien et vous apporte les feed-back nécessaires à votre progression.

Le tutorat de cours : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique : En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre référent technique qui vous assistera.
Accompagnement entre pairs : Votre communauté d'apprenants est accessible sur la plateforme en ligne.

ACCESSIBILITE DE LA FORMATION AUX PSH (PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP)

Lors de votre prise de contact avec nos services, nous vous encourageons à évoquer reconnaissance RQTH afin que nous puissions évaluer avec vous vos besoins et identifier le parcours de formation le plus adapté (distanciel, hybride).

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertée avec vous:

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)
Possibilité d'une demande d'aménagement de l'épreuve auprès de la DRIEETS.

Possibilité de mobiliser notre réseau de partenaires handicap.

Nous privilégions des salles répondant aux critères d'accessibilité dans la mesure du possible. Cependant en cas d'handicap moteur le parcours en distanciel sera privilégié.

MODALITES DE CERTIFICATION

La certification au Titre Professionnel :

Les épreuves se déroulent au terme de la formation. Elles font l'objet d'une déclaration de session auprès des services du ministère de l'emploi. L'examen est dénommé 'entretien technique'. L'apprenant candidat à la certification se présente devant un jury composé de deux professionnels de terrain habilités par la DRIEETS. Les modalités d'examen et déroulé de l'épreuve sont explicités dans le document règlementaire :

[Fiche RNCP37274-TP CIP-2023-2028](#)

Le Titre Professionnel est obtenu lorsque le candidat satisfait aux CCP et à l'entretien final.

En cas de validation partielle (obtention d'une partie des CCP), le candidat a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel (celui-ci est révisé tous les 5 ans). L'épreuve est liée au/x CCP manquant/s. Après obtention de tous les CCP, le jury conduit l'entretien final (positionnement professionnel, vision systémique du métier...)

En cas d'échec complet (aucun CCP obtenu), le candidat, après accord du jury, peut repasser la certification 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

Le parcours de formation comprend des séances de préparation aux épreuves de certification : guidance écrit, mises en situation, supports pédagogiques.

SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI

Principaux secteurs d'activités :

Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap Emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Régies de quartiers), GEIQ, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, CHRS, résidences à caractère social, CADA.

Le secteur privé : entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Types d'emplois accessibles:

conseiller en insertion professionnelle - conseiller en insertion sociale et professionnelle - conseiller emploi formation - conseiller à l'emploi - chargé d'accompagnement social et professionnel - chargé de projet d'insertion professionnelle - accompagnateur socioprofessionnel-conseiller en évolution professionnelle.

POURSUITE DE LA FORMATION - SUITE DE PARCOURS

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 6 - BAC+3) ou d'une licence professionnelle « Gestion des ressources humaines spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation ».

CONDITIONS, DUREE

Prérequis candidat

Niveau baccalauréat ou équivalent;

Avoir validé son projet professionnel ou disposer d'une première expérience dans le champ de l'insertion

Avoir évalué sa capacité et sa disponibilité pour suivre un parcours de formation

Maîtriser l'expression écrite et orale

Savoir utiliser les outils bureautiques et un navigateur internet

Avoir une bonne capacité relationnelle, réflexive et d'écoute

Prérequis techniques

Ordinateur avec webcam et micro, connexion internet, espace de travail personnel

Equivalence-Passerelle

Dans la mesure où la réglementation des Titre Professionnels ne prévoit pas d'équivalence ou de passerelle, les voies d'accès à la certification sont : suite à un parcours de formation ou via la VAE (APIFAC ne propose pas d'accompagnement VAE).

Durée de la formation

Sur 8 mois.

Formation théorique : 595 h

Pratique en entreprise : 511h

Total : 1106h

Calendrier

Prochaine session 22 avril 2024 au 8 janvier 2025

Session suivante : juin puis septembre 2024 (programmation en cours)








Nous contacter pour vous informer de la programmation.

Tarifs

Demandeurs d'emploi et Particulier : 7140 €

Salariés : 8330 €

FINANCEMENTS

-  Le dispositif « CPF de transition professionnelle »
-  Le Compte Personnel de Formation (CPF)
-  Le contrat de professionnalisation
-  Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur) L'Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
-  L'Aide de votre Conseil régional L'AGEFIPH
-  En autofinancement
-  Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur) Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

Nous vous conseillons d'anticiper l'identification et le montage du dossier de financement. Les délais varient d'1 à 3 mois minimum selon le financeur, sachant que vous pourriez avoir à solliciter un co-financement. L'attestation d'accord de prise en charge financière doit nous être adressée avant le début de la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Avant l'entrée en formation nous étudions avec vous votre projet. L'objectif est de s'assurer de l'adéquation entre la formation et vos besoins. Afin de sécuriser votre entrée en formation nous vous apportons des informations claires et individualisées sur les types de financement et les modalités d'accès. Nous suivons pas à pas la mise en œuvre de votre projet de formation.

Le délai minimum d'accès à la formation est d'un à trois mois selon le financeur.

Le parcours d'inscription à la formation comporte les étapes suivantes :

Réunion d'information collective (souhaitable mais non obligatoire) :

- ✚ Participation à une réunion d'information en distanciel : Présentation de la formation, réponse aux questions.

Candidature :

- ✚ **Transmission du Formulaire de candidature**, avec les pièces demandées.
Éléments à fournir : dossier candidature salarié ou demandeur d'emploi, votre curriculum vitae (actualisé), copie du diplôme, une lettre de motivation
- ✚ **Transmission du Formulaire de positionnement**
Questionnaire relatif au positionnement de cette formation dans votre projet professionnel et personnel, à vos attentes et besoins. Accompagné d'une évaluation écrite.

Si votre dossier est complet et répond aux prérequis indiqués :

- ✚ **Convocation à un entretien de sélection** en distanciel synchrone dont l'objet est :
de confirmer votre intérêt pour la formation (motivations) et la pertinence au regard de votre projet professionnel, d'évaluer vos besoins, de préciser les attendus et enjeux de la formation

En fin d'entretien nous vous informons de votre admission. Dans le cas contraire nous vous indiquons les raisons de notre réserve et les préconisations vous permettant d'atteindre l'admissibilité. Vous recevrez dans un délai d'une semaine un courriel notifiant le résultat et les éléments évoqués. En cas d'admission vous recevrez un devis nominatif, le calendrier et le programme de la formation.

L'entrée en formation est conditionnée à l'obtention des financements. Le cas échéant, il vous sera proposé un report sur la session suivante afin d'avoir un délai supplémentaire en attente de la réponse des financeurs

CONTACT

Equipe administrative et pédagogique joignable au :

01 39 85 00 07 le matin 9h-12h

Et par mail :

gestionnaire@apifac.fr